

**CA13 08 0178**

Séance générale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 2 avril 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa  
Les conseillers de Ville : Aref Salem  
Francesco Miele  
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA13 08 0179**

Soumis l'ordre du jour de la séance générale du 2 avril 2013.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance générale du 2 avril 2013.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0180**

Soumis procès-verbaux de la séance générale du 5 mars 2013 et de la séance spéciale du 11 mars 2013.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis les procès-verbaux de la séance générale du 5 mars 2013 et de la séance spéciale du 11 mars 2013 du Conseil d'arrondissement.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0181**

**Première période de questions du public, de 19 h 35 à 19 h 52**

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Madame Micheline Roy, du 1635, rue Champigny :

- Elle dépose une lettre du Club Lions présentant quatre commentaires.

*Réponse (Alan DeSousa) : nous allons prendre connaissance des demandes et y donner suite. Pour le financement, ce n'est pas dans notre politique de financer des clubs de services.*

Monsieur Jacques Ruest, du 950, rue Parent:

- Les nids-de-poule, quel est le problème?

*Réponse (Alan DeSousa) : à l'arrondissement, nous avons suffisamment d'asphalte pour assurer les opérations printanières.*

*Réponse (Véronique Doucet) : l'opération est en cours, les réparations se font avec de l'asphalte froide. Il n'y a pas de lien avec le contrat du central.*

- La Ville de Laval fera renaître leur service du génie. Quand aura-t-on un tel service à l'arrondissement?

*Réponse (Alan DeSousa) : la Ville de Laval a une gestion différente. Contrat à l'externe pour les communications, le contentieux et le génie.*

**Le 2 avril 2013**

*Réponse (Véronique Doucet) : il y aura une nouvelle structure aux travaux publics pour bonifier les services.*

- Grief de la Ville pour récupérer les sommes des employés corrompus. Pourquoi procéder ainsi?

*Réponse (Alan DeSousa) : c'est une stratégie légale recommandée par le contentieux parce que le témoignage devant la Commission Charbonneau n'est pas recevable. Garde les autres recours ouverts.*

---

**CA13 08 0182**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1134500005) :

- CONSIDÉRANT l'importance cruciale de l'éducation et de la formation continue pour le développement d'une citoyenneté active, l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, l'emploi et la croissance économique, notamment l'économie locale;
- CONSIDÉRANT l'importance de valoriser la formation sous toutes ses formes : formation de base, éducation populaire et informelle, formation en milieu de travail, auto-formation, formation à distance, etc. et de développer une culture de l'apprentissage partagée par l'ensemble de la collectivité;
- CONSIDÉRANT l'importance de placer le citoyen et la citoyenne au cœur de son processus d'apprentissage et de démocratiser l'éducation et la formation en les rendant accessibles à tous, à tout moment;
- RECONNAISSANT le rôle de premier plan que joue l'arrondissement dans la formation continue des citoyens et des citoyennes adultes à travers sa bibliothèque, ses équipements culturels, son centre de loisirs, le soutien qu'il accorde aux organismes communautaires, les activités de formation qu'il mène auprès des bénévoles, ainsi que sa participation à l'accueil en français des nouveaux arrivants;
- EN CONSÉQUENCE, je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame la semaine du 6 au 14 avril 2013 *Semaine québécoise des adultes en formation* et ce faisant, encourage la population à participer aux diverses activités qui se déroulent au cours de la Semaine dans l'arrondissement et partout sur le territoire montréalais.
- EN FOI DE QUOI j'ai signé ce deuxième jour d'avril deux mille treize.

---

**CA13 08 0183**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1134500009) :

- CONSIDÉRANT l'importance de la contribution du bénévolat au mieux-être de la population;
- CONSIDÉRANT qu'à Saint-Laurent, l'action bénévole est présente dans tous les secteurs d'activités tels que loisirs, action sociale et vie économique;
- CONSIDÉRANT que le conseil de Saint-Laurent désire reconnaître et remercier tous les bénévoles qui oeuvrent au sein de la communauté.
- EN CONSÉQUENCE je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame la semaine du 21 au 27 avril 2013 *Semaine de l'action bénévole* sous le thème « Partout pour tous »
- EN FOI DE QUOI j'ai signé ce deuxième jour d'avril deux mille treize.

*Le 2 avril 2013*

**CA13 08 0184**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1134500004) :

- CONSIDÉRANT qu'en 1970, le 22 avril a été décrété *Jour de la Terre* par le sénateur américain Gaylord Nelson et que cet événement a pour but d'encourager les citoyens à mettre sur pied des projets de sensibilisation à l'environnement;
- CONSIDÉRANT que le *Jour de la Terre* est aujourd'hui reconnu comme l'événement environnemental populaire le plus important au monde;
- CONSIDÉRANT que le *Jour de la Terre* s'est donné pour mission d'améliorer l'environnement en favorisant la participation et en aidant les entreprises, les institutions et les individus à poser des actions concrètes afin de faire face aux enjeux environnementaux;
- CONSIDÉRANT que le *Jour de la Terre* invitera les entreprises, les institutions et les individus à prendre conscience de la problématique des changements climatiques, de la pollution atmosphérique et de l'importance d'agir dans le secteur du transport pour diminuer la production de gaz à effet de serre.
- EN CONSÉQUENCE je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame le 22 avril 2013 *Jour de la Terre* et j'encourage toute la population à poser quotidiennement des gestes significatifs qui nous permettront de retrouver un état d'harmonie collective avec notre environnement.
- EN FOI DE QUOI j'ai signé ce deuxième jour d'avril deux mille treize.

**CA13 08 0185**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1134500007) :

- CONSIDÉRANT que l'UNESCO a choisi le 23 avril afin de rendre un hommage mondial au livre et à ses auteurs, et d'encourager chacun, en particulier les plus jeunes, à découvrir le plaisir de la lecture et à respecter l'irremplaçable contribution des créateurs au progrès social et culturel;
- CONSIDÉRANT que sans les écrivains et les auteurs, il n'y aurait pas de littérature, car ce sont ceux qui font fructifier leur talent et leur créativité en s'investissant de façon intensive pour nous offrir des oeuvres remplies d'émotion et d'évasion;
- CONSIDÉRANT que les droits d'auteur sont non pas une récompense ou une prime, mais bien une rémunération pour leurs efforts et leur travail, que les auteurs devraient recevoir de plein droit et sans avoir à se battre pour faire reconnaître ce droit;
- CONSIDÉRANT qu'il est de plus en plus facile grâce à l'Internet d'avoir accès aux oeuvres littéraires et de télécharger un texte, un poème ou une nouvelle diffusée sur une page Web, sans que cela ne rapporte nécessairement à leur auteur;
- EN CONSÉQUENCE je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame le 23 avril 2013 *Journée mondiale du livre et du droit d'auteur*.
- EN FOI DE QUOI j'ai signé ce deuxième jour d'avril deux mille treize.

*Le 2 avril 2013*

**CA13 08 0186**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1134500008) :

CONSIDÉRANT	que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont convenu en 1995 de tenir une semaine consacrée à la protection civile afin de promouvoir des activités qui permettent d'accroître la capacité des personnes et des collectivités à faire face aux catastrophes majeures;
CONSIDÉRANT	l'importance d'accroître la sensibilisation du public à l'égard de la préparation individuelle aux situations d'urgence;
CONSIDÉRANT	que nous pouvons réduire les risques et atténuer les conséquences d'une catastrophe si nous sommes bien préparés.
EN CONSÉQUENCE	je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame la semaine du 5 au 11 mai 2013 <i>Semaine de la sécurité civile</i> .
EN FOI DE QUOI	j'ai signé ce deuxième jour d'avril deux mille treize.

---

**/CA13 08 0187**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130597003 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour des services techniques liés à la programmation culturelle 2013-2014.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction de l'approvisionnement, pour le compte de la Division des loisirs, du développement social et de l'administration de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour des services techniques liés à la programmation culturelle 2013-2014.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0188**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1134378008 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de scellement de fissures sur diverses rues.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de scellement de fissures sur diverses rues.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0189**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1134378007 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des plans, devis et surveillance des travaux d'aménagement d'un espace multifonctionnel au Centre des loisirs.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres sur invitation;

*Le 2 avril 2013*

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des plans, devis et surveillance des travaux d'aménagement d'un espace multifonctionnel au Centre des loisirs.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les propositions :
  - un représentant de la Section des ressources matérielles de la Direction des services administratifs;
  - un représentant de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics
  - un représentant de la Division des Études techniques et ingénierie de la Direction des travaux publics;
  - un représentant de la Division de la culture, des loisirs et du développement social de la Direction de la culture, des sports et du développement social.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0190**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1124378026 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement du parc situé à l'extrême ouest du développement résidentiel Challenger ouest.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement du parc situé à l'extrême ouest du développement résidentiel Challenger ouest.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0191**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133058002 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de divers terrains de tennis.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de divers terrains de tennis.

ADOPTÉ.

---

*Le 2 avril 2013*

**CA13 08 0192**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130958002 relatif à l'octroi d'un contrat pour la fourniture d'équipements audiovisuels pour des projections multimédia dans le cadre du projet «Saint-Laurent en mouvement» - Demande de soumissions 13-12674.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>Option 1</b>	<b>Option 2</b>
Prisma-Scène inc.	147 438,19 \$	161 476,64 \$
2963-4490 Québec inc. (Le Diplomate)	158 567,77 \$	163 166,77 \$
<b>Solotech inc.</b>	177 512,20 \$	<b>145 319,20 \$ (corrigé)</b>

ATTENDU que l'erreur corrigée dans le prix de la soumission de Solotech inc. pour l'option 2 est une erreur de calcul;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **Solotech inc.** le contrat pour l'option 2 de la fourniture d'équipements audiovisuels pour des projections multimédia dans le cadre du projet «Saint-Laurent en mouvement», soit les articles 1 à 9 et 11, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 20 février 2013, totalisant la somme de 145 319,20 \$, sous la supervision de la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction d'arrondissement.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1130958002 : 138 999,60 \$) :

2430.0012000.304766.06101.57402.000000.0000.000000.024088.00000.00000

ADOPTÉ.

**CA13 08 0193**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1132687001 relatif à l'octroi d'un contrat pour les travaux de remplacement des systèmes coulissants des deux cloisons séparatrices de la salle polyvalente du Centre des loisirs - Demande de soumissions 13-501.

ATTENDU que le nom du soumissionnaire et le prix soumis sont les suivants:

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>Volet 2</b>
<b>Rénovation Lecsy inc.</b>	<b>33 093,25 \$</b>

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **Rénovation Lecsy inc.** le contrat pour le volet 2 des travaux de remplacement des systèmes coulissants des deux cloisons séparatrices de la salle polyvalente du Centre des loisirs, soit les systèmes avec sections droites et sections courbes, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 18 février 2013, totalisant la somme de 33 093,25 \$, sous la supervision de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1132687001 : 31 654,10 \$) :

6430.3010003.801150.07121.57201.000000.0000.144737.000000.22025.00000

ADOPTÉ.

*Le 2 avril 2013*

**CA13 08 0194**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1135369001 relatif à l'octroi d'un contrat pour le décapage, le nettoyage et la peinture des bassins des piscines, pataugeoires et jeux d'eau pour l'année 2013 - Demande de soumissions 13-12726.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Éclair Plus Peinture</b>	<b>58 522,28 \$ (corrigé)</b>
Val-Mar Eau de Gamme inc.	169 687,00 \$

ATTENDU que l'erreur corrigée dans le prix de la soumission d'Éclair Plus Peinture est une erreur de calcul;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'octroyer à la firme **Éclair Plus Peinture** le contrat pour le décapage, le nettoyage et la peinture des bassins des piscines, pataugeoires et jeux d'eau pour l'année 2013, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 10 mars 2013, totalisant la somme de 58 522,28 \$ sous la supervision de la Division des études techniques, planification et environnement de la Direction des travaux publics.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1135369001) :

2430.0010000.304741.09007.55401.000000.0000.000000.000000.000000.000000  
27 988,64 \$

2430.0010000.304732.07151.57402.000000.0000.000000.000000.000000.000000  
27 988,64 \$

ADOPTÉ.

**CA13 08 0195**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1132687002 relatif à l'octroi d'un contrat pour les travaux de déplacement de lampadaires pour 2013 et 2014 - Demande de soumissions 13-004.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Michel Guimont Entrepreneur Électricien Itée</b>	<b>89 447,11 \$</b>
Installume inc.	94 463,46 \$(corrigé)
Laurin, Laurin (1991) inc.	99 913,28 \$
A. J. Téorêt Entrepreneurs Électricien inc.	100 213,59 \$
Litepro Électrique (7321228 Canada inc.)	104 167,35 \$ (corrigé)
Systèmes Urbains inc.	107 145,20 \$
JNA Leblanc électrique inc.	110 927,88 \$
Pierre Brossard (1981) Itée	111 538,40 \$
Construction N.C.R. inc.	131 071,50 \$(corrigé)

ATTENDU que les erreurs corrigées dans les prix des soumissions d'Installume inc., de Litepro Électrique (7321228 Canada inc.) et de Construction N.C.R. inc. sont des erreurs de calcul et d'arrondi;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'octroyer à la firme **Michel Guimont Entrepreneur Électricien Itée** le contrat pour les travaux de déplacement de lampadaires pour 2013 et 2014, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 26 février 2013, totalisant la somme de 89 447,11 \$, sous la supervision de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1132687002 : 85 557,26 \$) :

2430.0010000.304711.03103.55402.000000.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

**CA13 08 0196**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130175002 relatif à l'octroi d'un contrat pour l'entretien et la réfection des terrains de soccer et de football pour une durée de trois ans - Demande de soumissions 13-12748.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Techniparc (div. 9032-2454 inc.)</b>	<b>222 133,06 \$ (corrigé)</b>
Entretiens Pierre A. Richer inc.	261 096,45 \$ (corrigé)
Pelouse Santé inc.	306 609,18 \$

ATTENDU que les erreurs corrigées dans les prix des soumissions de Techniparc (div. 9032-2454 inc.) et de Entretiens Pierre A. Richer inc. sont des erreurs de calcul;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'octroyer à la firme **Techniparc (div. 9032-2454 inc.)** le contrat pour l'entretien et la réfection des terrains de soccer et de football pour une durée de trois ans, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 12 mars 2013, totalisant la somme de 222 133,06 \$, sous la supervision de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1130175002 : 212 472,99 \$) :

2430.0010000.304719.07165.54590.000000.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

**CA13 08 0197**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130175005 relatif à l'octroi d'un contrat pour les travaux d'entretien des systèmes d'irrigation pour cinq ans - Demande de soumissions 13-12705.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Techniparc (div. 9032-2454 inc.)</b>	<b>222 720,89 \$</b>
Irriglobe inc.	291 395,51 \$ (corrigé)
Dagenais Irrigation inc.	300 754,48 \$ (corrigé)

ATTENDU que les erreurs corrigées dans les prix des soumissions d'Irriglobe inc. et de Dagenais Irrigation inc. sont des erreurs de calcul et d'arrondi;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est



*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **Techniparc (div. 9032-2454 inc.)** le contrat pour les travaux d'entretien des systèmes d'irrigation pour cinq ans, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 8 mars 2013, totalisant la somme de 222 720,89 \$, sous la supervision de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1130175005 : 234 338,80 \$) :  
2430.0010000.304719.07165.54590.000000.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0198**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1132687003 relatif aux soumissions ouvertes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de mise à niveau du système de ventilation du Centre des loisirs - Demande de soumissions numéro 13-503.

ATTENDU qu'en raison de la nature des travaux, un dépassement des coûts au-delà de 100 000 \$ est à prévoir ;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De rejeter les soumissions ouvertes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de mise à niveau du système de ventilation du Centre des loisirs - Demande de soumissions 13-503.
- 2.- D'autoriser la Direction des services administratifs à retourner en appel d'offres public pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de mise à niveau du système de ventilation du Center des loisirs.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0199**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133058001 relatif à l'octroi d'un contrat pour les travaux de marquage de chaussée pour 2013 et 2014 - Demande de soumissions 13-002.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT
<b>Marquage Multi Lignes (9185-6971 Québec inc.)</b>	<b>405 330,45 \$</b>
Les Entreprises Jacluc inc.	448 635,96 \$ (corrigé)
Lignes de Stationnement Rivard	524 223,45 \$ (corrigé)

ATTENDU que les erreurs corrigées dans les prix des soumissions de Les Entreprises Jacluc inc. et de Lignes de stationnement Rivard sont des erreurs de calcul et d'arrondi;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **Marquage Multi Lignes (9185-6971 Québec inc.)** le contrat pour les travaux de marquage de chaussée pour 2013 et 2014, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 4 mars 2013, totalisant la somme de 405 330,45 \$, sous la supervision de la Division des études techniques, planification et environnement de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1133058001 : 1133058001) :  
2430.0012000.304766.03161.54590.000000.0000.000000.000000.000000.00000  
10 997,50 \$

**Le 2 avril 2013**

2430.0010000.304736.03101.54590.000000.0000.000000.022029.000000.00000  
376 706,06 \$

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0200**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1132298002 relatif à une dépense pour l'achat de cinquante ordinateurs et vingt écrans normalisés.

ATTENDU la résolution numéro CG10 0363 adoptée par le Conseil d'agglomération à sa séance du 28 octobre 2010 et concluant deux ententes cadres d'une durée de trente mois avec CPU Design inc. et Compugen inc. pour la fourniture, sur demande, d'équipements de bureautique normalisés - appel d'offres public 10-11423 (entente 557032);

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense de 38 226 \$ en faveur de CPU Design inc. pour l'achat de cinquante ordinateurs et vingt écrans normalisés.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1132298002: 229 179,92 \$) :

2430.0010000.304753.01909.55404.000000.0000.000000.000000.000000.00000  
36 563,64 \$

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0201**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133679003 relatif à une dépense pour la fourniture d'enrobés bitumineux pour la préparation à froid en vrac.

ATTENDU la résolution numéro CM12 0296 adoptée par le Conseil municipal à sa séance du 23 octobre 2012 et concluant une entente-cadre collective d'une durée de vingt-quatre mois avec Tech-Mix, division de BauVal inc., pour la fourniture d'enrobés d'asphalte pour réparation à froid – appel d'offres public 12-12178 (entente 781596);

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense de 68 985 \$ en faveur de Tech-Mix, division de BauVal inc., pour la fourniture d'enrobés bitumineux pour réparation à froid.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1133679003: 65 985 \$) :

2430.0010000.304736.03101.56504.015006.0000.000000.000000.000000.00000  
2430.0010000.304736.03101.56504.015006.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0202**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130911004 relatif à l'octroi d'un contrat pour la fourniture d'étiquettes RFID et la location de stations de conversion - Demande de soumissions 13-12805.

ATTENDU la résolution numéro CA12 080152 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 6 mars 2012 et acceptant l'offre de service de la Direction de la culture et du patrimoine du Service du développement et des opérations et mandatant la Division de la planification et du développement du réseau des bibliothèques, de la Direction associée – Bibliothèques pour réaliser la gestion d'un programme d'implantation de la technologie RFID ainsi que des équipements de libre-service;

ATTENDU que l'échéancier pour l'acquisition de ces étiquettes par la Division de la planification et du développement du réseau des bibliothèques, de la Direction associée – Bibliothèques ne permet pas de rencontrer la date prévue d'ouverture de la bibliothèque Du Boisé;

*Le 2 avril 2013*

ATTENDU que cette dépense sera réclamée à la Direction associée – Bibliothèques des services centraux;

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUSSIONNAIRE	MONTANT
<b>Bibliotheca</b>	<b>31 370,33 \$</b>
Compagnie 3M Canada	35 274,33 \$

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'octroyer à la firme **Bibliotheca** le contrat pour la fourniture d'étiquettes RFID et la location de stations de conversion, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 22 mars 2013, totalisant la somme de 31 370,33 \$, sous la supervision de la Division de la bibliothèque et de la culture de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1130911004 : 30 006,11 \$) :

6430.3009006.801150.07231.57401.000000.0000.135413.000000.40010.00000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0203**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1132288001 relatif à une dépense additionnelle pour les travaux de construction de la bibliothèque du Boisé.

ATTENDU la résolution numéro CA12 080589 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 7 août 2012 et autorisant une dépense additionnelle de 341 775 \$ au contrat de 24 717 377,17 \$ octroyé à Pomerleau inc. pour les travaux de construction de la bibliothèque du Boisé (soumission11-001);

ATTENDU la résolution numéro CA11 080634 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 6 septembre 2011 et autorisant une dépense additionnelle de 98 812,51 \$ au contrat de 2 336 462 \$ octroyé à Cardinal Hardy / Labonté Marcil / Éric Pelletier Architectes en consortium / Leroux Beaudoin Hurens et associés inc. / SDK et associés inc. pour la confection des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction de la nouvelle bibliothèque de Saint-Laurent, d'un centre d'exposition et d'une réserve muséale, entraînant l'ajout au contrat d'une somme de 98 812,51 \$;

ATTENDU que lors de l'octroi du contrat pour le projet de construction de la bibliothèque, il a été décidé d'octroyer le contrat de construction avec un taux des contingences de construction de 5 % alors que le taux utilisé pour les estimations de coûts en cours de projet était de 10 %.

ATTENDU que les honoraires professionnels, les services supplémentaires, les contingences d'honoraires professionnels et les honoraires découlant d'un chantier plus long que prévu sont estimés à 300 000 \$;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À LA MAJORITÉ, le conseiller Aref Salem s'étant absente de 20 h 30 à 20 h 32 :

1.- D'autoriser une dépense additionnelle de 686 700 \$ pour le projet de construction de la bibliothèque du Boisé, soit 341 775 \$ au contrat octroyé à Pomerleau inc. pour les travaux de construction de la bibliothèque (soumission 11-001) et 344 925 \$ au contrat octroyé à Cardinal Hardy / Labonté Marcil / Éric Pelletier Architectes en consortium / Leroux Beaudoin Hurens et associés inc. / SDK et associés inc. pour la confection des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction de la bibliothèque, d'un centre d'exposition et d'une réserve muséale.

**Le 2 avril 2013**

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1132288001) :

6430.3010001.801150.07231.57201.000000.0000.107256.000000.22040.00000  
326 775 \$

6430.3010001.801150.07231.54390.000000.0000.127263.000000.22040.00000  
329 925 \$

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0204**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1113231018 recommandant au Comité exécutif de radier des livres de la Ville les taxes foncières concernant des lots appartenant à 9146-6003 Québec inc. à être cédés à la Ville comme parcs, et ce à compter de leur dépôt au registre foncier.

ATTENDU un projet cadastral déposé le 13 octobre 2006 prévoyant que les lots 3 601 160 et 3 601 161 doivent être cédés à la Ville pour fins de parc;

ATTENDU que la cession doit être consignée dans un acte entre les parties puisque l'article 190.1 de la Charte ne s'appliquait pas à la date de l'opération cadastrale;

ATTENDU qu'il y a lieu de ramener le propriétaire cédant à la situation qui aurait prévalu si la cession en faveur de la Ville avait pu être effectuée dès la date de dépôt des lots les identifiant comme parcs;

ATTENDU que les comptes en souffrance doivent être radiés.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De recommander au Comité exécutif de radier des livres de la Ville les taxes foncières concernant des lots appartenant à 9146-6003 Québec inc. à être cédés à la Ville comme parcs, et ce à compter de leur dépôt au registre foncier.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0205**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130911003 relatif à la proclamation d'une amnistie le 23 avril 2013 pour les documents remis en retard à la bibliothèque.

ATTENDU que la journée du 23 avril 2013 est proclamée Journée mondiale du livre et du droit d'auteur;

ATTENDU qu'il y a lieu de décréter le mercredi 23 avril 2013 jour d'amnistie pour les amendes dues par les usagers de la bibliothèque;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De décréter une amnistie le 23 avril 2013 pour les documents remis en retard à la bibliothèque dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0206**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130597001 relatif à la programmation de la saison culturelle automne 2013 et hiver-printemps 2014 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

ATTENDU la programmation proposée pour la saison culturelle 2013-2014 bonifiée comprenant dix spectacles supplémentaires gratuits;

**Le 2 avril 2013**

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'approuver la programmation de la saison culturelle automne 2013 et hiver-printemps 2014 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
- 2.- D'imputer la dépense aux postes d'affectations suivants (certificat du trésorier – CTA1130597001) :

	2013	2014
2430.0010000.304720.07289.54506.014415.0000.000000.000000.000000.000000	50 810 \$	75 000 \$
2430.0010000.304720.07289.54590.000000.0000.000000.000000.000000.000000	34 330 \$	41 270 \$
2430.0010000.304720.07289.55201.000000.0000.000000.000000.000000.000000	963 \$	963 \$

- 3.- D'autoriser la chef de division - culture, bibliothèque à signer les contrats afférents.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0207**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130597002 relatif au programme des fêtes estivales laurentiennes 2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

ATTENDU que le programme des fêtes estivales laurentiennes comprend des événements culturels, sportifs et de loisirs;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'approuver le programme des fêtes estivales laurentiennes 2013 de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, tel que recommandé au sommaire décisionnel.
- 2.- D'autoriser le chef de division – culture, loisirs et développement social à signer les contrats afférents.
- 3.- D'imputer la dépense aux postes d'affectation suivants (certificat du trésorier - CTA1130597002) :

2430.0010000.304720.07289.54506.014415.0000.000000.000000.000000.000000  
31 000 \$

2430.0010000.304720.07289.54590.000000.0000.000000.000000.000000.000000  
43 000 \$

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0208**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299003 relatif à une subvention à l'Association des retraités municipaux de Saint-Laurent inc. pour son trentième anniversaire de fondation.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 1 000 \$ à l'Association des retraités municipaux de Saint-Laurent inc. en soutien aux activités entourant son trentième anniversaire de fondation

**Le 2 avril 2013**

- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1130299003 : 1 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0209**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299004 relatif à une demande de subvention du Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI) pour l'année 2013.

ATTENDU que cette subvention annuelle soutient le fonctionnement de base de cet organisme, lequel vise à faciliter l'intégration des jeunes filles et femmes immigrantes âgées entre 12 et 35 ans et favorise leur intégration sociale;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 5 000 \$ au Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes pour l'année 2013.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1130299004 : 5 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0210**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299005 relatif à une demande de subvention de l'Association des parents pour la santé mentale de Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville (APSM) pour l'année 2013.

ATTENDU les critères d'admissibilité du programme des dons, octrois et subventions ;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 1 200 \$ à l'Association des parents pour la santé mentale de Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville (APSM) en soutien à son fonctionnement de base pour l'année 2013.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1130299005 : 1 200 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0211**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299006 relatif à une demande de subvention du Regroupement d'Éducation Locale en Alimentation et en insertion Sociale (RELAIS) laurentien.

ATTENDU la résolution numéro CA11 080723 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 4 octobre 2011 et accordant une subvention annuelle de 10 000 \$ à Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent (CARI Saint-Laurent) pour les années 2011 à 2013;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'autoriser le versement de la subvention de 10 000 \$ au Regroupement d'Éducation Locale en Alimentation et en insertion Sociale (RELAIS) laurentien pour l'année 2013.
- 2.- D'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à négocier une nouvelle entente triennale pour les années 2014 à 2016.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1130299006: 10 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0212**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299007 relatif à une demande de subvention du Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent (CARI Saint-Laurent).

ATTENDU la résolution numéro CA11 080303 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 3 mai 2011 et accordant une subvention annuelle de 25 000 \$ à Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent (CARI Saint-Laurent) pour les années 2011 à 2015;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'autoriser le versement d'une subvention de 25 000 \$ à Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants de Saint-Laurent (CARI Saint-Laurent) pour l'année 2013
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1130299007 : 25 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0213**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299011 relatif à une aide financière au Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent (COSSL) en soutien à la démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) du quartier Hodge - Place Benoît pour l'année 2013.

ATTENDU le budget de 134 100 \$ provenant de la base budgétaire de la Direction de la diversité sociale octroyé pour soutenir la démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée dans le secteur Hodge - Place Benoît;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'octroyer une subvention de 134 100 \$ au Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) en soutien à la démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée du secteur Hodge - Place Benoît pour l'année 2013.
- 2.- D'imputer la dépense aux postes d'affectation suivants (demande d'achat DA298425) :

2101.0010000.101234.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000  
80 460 \$

2101.0014000.111114.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.00000  
53 640 \$

ADOPTÉ.

---

*Le 2 avril 2013*

**CA13 08 0214**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299012 relatif à une subvention au Centre des femmes de Saint-Laurent pour l'année 2013.

ATTENDU la résolution numéro CA12 080095 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 7 février 2012 et accordant une subvention de 12 500 \$ par année au Centre des femmes de Saint-Laurent dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements pour les années 2012, 2013 et 2014;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À LA MAJORITÉ, le conseiller Francesco Miele s'étant absenté de 20 h 45 à 20 h 46 :

- 1.- D'approuver le versement d'une subvention de 12 500 \$ au Centre des femmes de Saint-Laurent dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements pour l'année 2013.
- 2.- D'imputer la dépense au compte de la Direction de la diversité sociale du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle suivant (demande d'achat DA 298517 : 12 500 \$) :

2101.0010000.101177.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0215**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1132050002 relatif à l'octroi d'une aide financière individuelle à quatre résidents de Saint-Laurent pour leur participation à l'événement international de soccer Mundialito qui a eu lieu au Portugal du 23 au 31 mars 2013.

ATTENDU les critères d'admissibilité du programme des dons, octrois et subventions de la catégorie Sports d'élite;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'accorder une aide financière individuelle de 515 \$ chacune aux personnes suivantes représentant 50 % des frais de transport générés par leur participation à l'événement international de soccer Mundialito qui a eu lieu au Portugal du 23 au 31 mars 2013, et ce en échange des pièces justificatives :

- Tyrese Dayo Joseph
- Aymen Said-Mansour
- Noah Gidari
- Yann Regis Toualy

- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1112050011 : 2 060\$) :

2430.0010000.304748.07189.61900.016490.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0216**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1134019003 relatif à l'octroi d'une aide financière individuelle à un résident de Saint-Laurent pour sa participation au Championnat international de curling optimiste U-18 qui a eu lieu en Colombie-Britannique du 27 au 31 mars 2013.

ATTENDU les critères d'admissibilité du programme des dons, octrois et subventions de la catégorie Sports d'élite;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est



**Le 2 avril 2013****RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

- 1.- D'accorder une aide financière de 326,90 \$ à monsieur Mark Fajertag représentant 50 % des frais de transport générés par sa participation au Championnat international de curling optimiste U-18 qui a eu lieu en Colombie-Britannique du 27 au 31 mars 2013, et ce en échange des pièces justificatives.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1134019003 : 326,90 \$) :  
2430.0010000.304748.07189.61900.016490.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

**CA13 08 0217**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1135005002 relatif à l'octroi de subventions à douze organismes du troisième âge.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

- 1.- D'accorder des subventions aux organismes du troisième âge suivants pour l'année 2013 :

<b>ORGANISME</b>	<b>MONTANT</b>
Demeures Sainte-Croix	1 000 \$
Les résidents du Manoir de Casson	1 000 \$
Les Aînés du Village Montpellier	1 750 \$
Carrefour des aînés de Saint-Laurent inc.	1 750 \$
Club de l'âge d'or St-Hippolyte	1 000 \$
Comité de résidents du Manoir Saint-Laurent	1 000 \$
Fifty plus Friendship club of Saint-Laurent	1 000 \$
Club âge d'or de Saint-Sixte	1 000 \$
Maison Badeau-Sauvé	1 000 \$
Place à la marche	1 610 \$
Beth Ora Seniors	1 000 \$
St-Laurent Senior Citizen's Neighbourhood Association	1 000 \$

- 2.- D'imputer la dépense aux postes d'affectations suivants (certificat du trésorier – CTA1135005002 : 14 110 \$):

2430.0010000.304748.07189.61900.016490.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

**CA13 08 0218**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299009 relatif à un don à la Fondation Gracia dans le cadre de sa levée de fonds pour l'année 2013.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

- 1.- D'autoriser un don de 300 \$ à la Fondation Gracia dans le cadre de sa campagne de levée de fonds pour l'année 2013.

**Le 2 avril 2013**

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1130299009 : 300 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0219**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130299010 relatif à un don à la Moisson Montréal dans le cadre de sa levée de fonds pour l'année 2013.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1.- D'autoriser un don de 300 \$ à la Moisson Montréal dans le cadre de sa campagne de levée de fonds pour l'année 2013.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1130299010: 300 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0220**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1136121002 relatif à l'octroi d'une commandite à l'Association des Propriétaires de Bois-Franc pour la tenue du Marché public de Bois-Franc.

ATTENDU que le Marché public de Bois-Franc est une initiative citoyenne qui témoigne du dynamisme du milieu et des membres de l'Association;

ATTENDU que le Marché se déroulera du samedi 15 juin au samedi 14 septembre 2013 ;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1.- D'accorder une commandite de 1 000 \$ à l'Association des Propriétaires de Bois-Franc pour la tenue du Marché public de Bois-Franc.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1136121002: 1 000 \$) :

2430.0010000.304748.05803.61900.016491.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0221**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1134924004 relatif à un don pour la location sans frais de l'aréna Raymond-Bourque pour le 11e Festin de homard et boeuf, le 10 mai 2013.

ATTENDU que plusieurs organismes de charité s'adressent à l'arrondissement dans le but de louer ses installations et d'y organiser des de levée de fonds;

ATTENDU que sous réserve de certaines conditions, l'arrondissement permet la location sans frais de ses installations pour ces événements;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser un don à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur pour la location sans frais de l'aréna Raymond-Bourque pour la tenue du 11e Festin homard et boeuf, le 10 mai 2013.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0222**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1136275001 relatif à un ajout à la subvention accordée au Club de soccer de Saint-Laurent pour l'année 2013.

ATTENDU la résolution numéro CA13 080152 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 5 mars 2013 et accordant des subventions à différents comités sportifs pour l'année 2013;

ATTENDU que le Club de soccer de Saint-Laurent doit assumer davantage de dépenses de formation, de supervision d'employés et de bénévoles, de frais d'arbitrage, d'affiliation et autres;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder un ajout de 7 000 \$ à la subvention au Club de soccer de Saint-Laurent pour l'année 2013 :
- 2.- D'imputer la dépense aux postes d'affectations suivants (certificat du trésorier - CTA1136275001 : 7 000 \$):

2430.0010000.304748.07189.61900.016490.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0223**

Dépôt par la directrice d'arrondissement du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements (sommaire décisionnel 1133984003).

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De prendre acte du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués entre le 27 février et le 26 mars 2013, incluant les virements de crédits et les demandes de paiement, les listes des bons de commande de moins de 25 000 \$ et de 25 000 \$ et plus et du rapport sur les paiements à Hydro-Québec au 26 mars 2013 en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0224**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1130664003 relatif à la délégation des membres du conseil à divers événements.

ATTENDU que les divers événements et activités auxquels participent les membres du conseil leur permettent d'être près des citoyens et à leur écoute pour mieux répondre à leurs besoins;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une délégation des membres du Conseil intéressés et des membres de la direction intéressés, accompagnés, le cas échéant, de représentants du milieu, à participer aux événements suivants :

21e Course Saint-Laurent organisée par  
le Club d'athlétisme Saint-Laurent Sélect inc.  
Le dimanche 14 avril 2013  
Participation de 24 coureurs

630 \$

- 2.- D'autoriser le remboursement des dépenses afférentes.
- 3.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1130664003 : 600 \$) :  
2430.0010000.304748.01101.56590.000000.0000.000000.000000.000000.000000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0225**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1132288002 relatif l'utilisation du Programme triennal d'immobilisations pour l'acquisition de mobilier de bureau, de fauteuils et de chaises.

ATTENDU que l'ouverture de la bibliothèque du Boisé est prévue à l'été 2013;

ATTENDU le court délai et la quantité d'équipements à acquérir;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de faciliter l'acquisition de mobilier de bureau, de fauteuils et de chaises pour la bibliothèque du Boisé;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser l'utilisation du Programme triennal d'immobilisations pour un montant maximal de 100 000 \$ pour l'acquisition de mobilier de bureau, de fauteuils et de chaises en vertu de contrats cadre pour la nouvelle bibliothèque du Boisé.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1132288002 : 100 000 \$) :

6430.3010001.801150.07231.57401.000000.0000.144338.000000.40010.00000

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0226**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133231007 relatif à une attestation de non-objection à la délivrance par le ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP) d'un certificat d'autorisation pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout dans le projet résidentiel Le Challenger ouest, phase 4.

ATTENDU que le début des travaux de construction d'infrastructures souterraines et de surfaces de rues pour la phase 4 du développement résidentiel Le Challenger ouest est prévu en 2013;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le promoteur immobilier Développement Jean-Gascon ou son mandataire devra obtenir toutes les autorisations requises du ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) afin de réaliser ses ouvrages;

ATTENDU que selon l'article 32.3 de cette loi, les demandes transmises à cet effet doivent être accompagnées d'un certificat du greffier confirmant la non-objection des instances municipales à la délivrance de l'autorisation du MDDEFP;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De recommander au Conseil municipal d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection à la délivrance par le ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP) d'un certificat d'autorisation pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout dans le projet résidentiel Le Challenger ouest, phase 4.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0227**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1134924006 relatif à une ordonnance fixant pour l'année 2013 les dates de tenue des ventes débarras sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU la résolution numéro CA12 080386 adoptée par le conseil d'arrondissement lors de la séance générale du 1<sup>er</sup> mai 2012 adoptant le règlement numéro RCA05-08-0014-1 sur les ventes débarras et prévoyant l'établissement d'un calendrier annuel des dates de tenue des ventes débarras par ordonnance du conseil;

ATTENDU que les dispositions prévues au 2<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été respectées.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'édicter l'ordonnance numéro OCA05-08-0014-2 fixant les dates de tenue des ventes débarras sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2013.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0228**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037006 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour permettre l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée située au 291, rue Tait dans la zone H15-105 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 4. a) de la séance tenue le 13 mars 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20120512);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour permettre l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée située au 291, rue Tait dans la zone H15-105 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Les murs extérieurs de l'agrandissement seront recouverts de brique rouge similaire à celle existante et la cheminée sera recouverte de pierre Lamina de couleur grise nuancée « Marella » de la compagnie Permacon, ou son équivalent.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0229**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037007 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour permettre l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée située au 2746, carré Denise-Pelletier dans la zone H07-021 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

*Le 2 avril 2013*

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 4. b) de la séance tenue le 13 mars 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130301);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour permettre l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée située au 2746, carré Denise-Pelletier dans la zone H07-021 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Le revêtement extérieur de l'agrandissement est de la brique beige similaire à celle existante et la toiture de la marquise sera recouverte de bardeaux d'asphalte de même couleur que ceux utilisés pour la toiture principale du bâtiment.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0230**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037008 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour autoriser des modifications extérieures à l'habitation unifamiliale isolée située au 3800, rue Fernand-Dumont dans la zone H07-038 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 4. c) de la séance tenue le 13 mars 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130302);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour autoriser des modifications extérieures à l'habitation unifamiliale isolée située au 3800, rue Fernand-Dumont dans la zone H07-038 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0231**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037009 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une enseigne pour le bâtiment situé au 1491, rue MacDonald dans la zone C16-008 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 4. g) de la séance tenue le 13 mars 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130305);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une enseigne pour le bâtiment situé au 1491, rue MacDonald dans la zone C16-008 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme, à la condition que la requérante atténue les marques laissées par l'ancienne enseigne.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0232**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037010 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes pour le commerce situé au 960, boulevard Décarie dans la zone C16-007 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 4. h) de la séance tenue le 13 mars 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130306);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes pour le commerce situé au 960, boulevard Décarie dans la zone C16-007 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0233**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037011 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes sur le bâtiment situé au 1490, boulevard Côte-Vertu dans la zone C16-007 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 4. i) de la séance tenue le 13 mars 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130307);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes sur le bâtiment situé au 1490, boulevard Côte-Vertu dans la zone C16-007 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis le 25 mars 2013.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0234**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037012 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes pour le bâtiment situé au 1494, boulevard Côte-Vertu dans la zone C16-007 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

*Le 2 avril 2013*

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 4. j) de la séance tenue le 13 mars 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130308);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes pour le bâtiment situé au 1494, boulevard Côte-Vertu dans la zone C16-007 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis le 25 mars 2013.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0235**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037014 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le réaménagement de la cour arrière de l'école primaire située au 2681, rue Baker dans la zone S03-009 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 4. e) de la séance tenue le 13 mars 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130304);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le réaménagement de la cour arrière de l'école primaire située au 2681, rue Baker dans la zone S03-009 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0236**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037015 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour autoriser l'installation d'une enseigne au 1450, rue de l'Église dans la zone C16-021 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 5. f) de la séance tenue le 6 février 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20121208);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour autoriser l'installation d'une enseigne au 1450, rue de l'Église dans la zone C16-021 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ.

---



*Le 2 avril 2013*

**CA13 08 0237**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1131037013 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de deux enseignes murales sur le bâtiment situé au 1550, boulevard Côte-Vertu dans la zone C16-007 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'à l'item 5. h) de la séance tenue le 6 février 2013, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130205);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de deux enseignes murales sur le bâtiment situé au 1550, boulevard Côte-Vertu dans la zone C16-007 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur plans soumis le 25 mars 2013.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0238**

Soumis premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-64 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1134152001).

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'adopter tel que soumis le premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-64 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

2.- De soumettre, conformément à la loi, le premier projet de règlement à une consultation publique le 29 avril 2013, à 19 h, à la Salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, au cours de laquelle le maire ou un autre membre du Conseil qu'il désignera expliquera l'objet et les conséquences de son adoption.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0239**

Le conseiller Aref Salem donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé le règlement RCA12-08-11-1 modifiant le règlement numéro RCA12-08-11 sur le contrôle des animaux.

---

**CA13 08 0240**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133950002 relatif à la titularisation d'un employé col bleu à la Direction des travaux publics.

ATTENDU qu'un nouveau poste a été créé au budget 2013 à la Section de l'entretien des bâtiments et conciergerie afin de maintenir le plancher d'emploi prévu à la convention collective des cols bleus;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la titularisation de monsieur Hugo Beaudoin à la fonction de frigoriste-tuyauteur à la Section de l'entretien des bâtiments et conciergerie de la Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, en date du 9 mars 2013, aux salaire et conditions de travail prévus à la convention collective du syndicat des cols bleus regroupés de Montréal.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0241**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133950012 relatif à la nomination permanente d'un ingénieur à la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement.

ATTENDU les règles de dotation de la Ville et le processus suivi pour le comblement du poste d'ingénieur à la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer de façon permanente monsieur Francis Charron au poste de ingénieur à la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement à compter de son entrée en fonction, aux salaire et conditions de travail prévus à la convention collective du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (SPSPEM).

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0242**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133950013 relatif à la nomination permanente d'un ingénieur à la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement.

ATTENDU les règles de dotation de la Ville et le processus suivi pour le comblement du poste d'ingénieur à la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer de façon permanente monsieur François Beaudoin au poste de ingénieur à la Division des projets nouvelle bibliothèque et complexe sportif de la Direction d'arrondissement à compter de son entrée en fonction, aux salaire et conditions de travail prévus à la convention collective du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (SPSPEM).

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0243**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1133950010 relatif à la création et à l'abolition de postes temporaires, de banques d'heures et d'un stage.

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la création et à l'abolition de postes temporaires, de banques d'heures et d'un stage dans différentes unités administratives;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

*Le 2 avril 2013*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De créer un poste temporaire d'ingénieur junior à la Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'augmenter de 660 heures la banque d'heures dans l'emploi d'assistant agent technique (poste 44446) et d'abolir les banques d'heures de spécialiste soccer II (poste 711690 - 288 heures), arbitre en chef soccer (poste 710580 – 500 heures) et moniteur sports soccer (poste 700460 – 115 heures) à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
- 3.- De créer un poste temporaire de technicien en bureautique (code d'emploi 711780) à la Section des infrastructures et des opérations informatiques de la Division des ressources informationnelles de la Direction des services administratifs et du greffe, pour une période ne dépassant pas le 31 décembre 2013.
- 4.- D'offrir un stage d'une durée de quinze semaines à un étudiant en communications pour réaliser les mandats reliés au projet Saint-Laurent en mouvement à la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction d'arrondissement.

ADOPTÉ.

---

**CA13 08 0244**

Dépôt du Bilan 2012 du Comité consultatif d'urbanisme.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

---

**CA13 08 0245**

Dépôt des rapports bimestriels pour les mois de janvier et février 2013 du poste de quartier 7 du Service de police de la Ville de Montréal.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

---

**CA13 08 0246**

**La période des affaires nouvelles pour les membres du Conseil débute à 21 h 19**

Le conseiller Aref Salem informe l'assemblée de la tenue des événements suivants :

- 14 avril : Course Saint-Laurent
- 19 avril : Corvée de nettoyage du Boisé du parc Marcel-Laurin
- 10 avril : information et inscription aux camps estivaux
- 12 avril : date limite pour les inscriptions au voyage-échange Lethbridge

En terminant, le maire Alan De Sousa offre ses meilleurs voeux aux citoyens pour la fête de Pâques. Il mentionne le début des travaux d'aménagement du parc Caron dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés.

---

**CA13 08 0247**

**Deuxième période de questions du public, de 21 h 30 à 21 h 39**

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Madame Sofia Vriniotis, du 955, boulevard Décarie :

- Elle demande des précisions au point 20.09.
- elle soulève que l'éclairage n'est pas suffisant sur Décarie pour les piétons et n'est pas économique.

Monsieur Mario Bonenfant, du 860, rue Gohier :

- Il remercie le conseil pour l'Érablière urbaine.
- Les élections s'en viennent. Est-il possible qu'il y ait moins de pancartes électorales.

*Le 2 avril 2013*

*Réponse (Alan DeSousa) : l'arrondissement n'est pas impliqué, ce sont les partis. Nous avons un règlement pour enlever les affiches électorales et nous nous assurons qu'elles soient réutilisées, par exemple par les écoles ou les CPE.*

---

**CA13 08 0248**

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 21 h 40.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire

---